

COMPTE RENDU CONSIL MUNICIPAL
LE 28 SEPTEMBRE 2020 – 20 H 45

Présents : Catherine BORGNE – Vivien BAREYT – Jocelyne BASSE – Jean-Pierre BOGERS – Thierry COSSARD – Philippe DANIEL – Frédéric FALLOT – Richard FLAHAUT – Chantal GARSTKA – Katia GILBERT – Frédéric HENRY – Boris LECORDIER – Cyril MOREL – Isabelle OCCELLI – Gilles RIFFIER

Secrétaire de séance : Thierry COSSARD

Ordre du jour :

- Approbation du CR du 29 mai 2020
- Porter à connaissance des décisions du Maire
- Création d'un poste pour le service administratif à temps non complet
- Délégués commission communale des impôts directs (CCID)
- Informations diverses

Le compte-rendu de la séance du 29 mai 2020 est approuvé à l'unanimité

Porter à Connaissance des Décisions du Maire

-Madame le Maire a pris 2 décisions pour déposer deux dossiers de demande de subvention

Un dossier de demande de subvention auprès respectivement de l'Etat et du Département pour des travaux sur l'école ; accès à l'école, préau et cour de la maternelle.

- Une rampe de guidage sera posée pour l'accès à l'entrée principale
- Les travaux sur le préau concerneront le changement des menuiseries, l'isolation intérieure du bâtiment (sous-toiture, pignons) le remplacement des sanitaires et la pose de carrelage au sol
- L'habillage en bois des gradins de la cour de l'école maternelle fort dégradé sera déposé pour une reprise en maçonnerie.

Le montant total de ces travaux qui seront réalisés sur les vacances du mois d'octobre ou de Noël est de 68 091€ (HT) et sera financé à 45% (30 641€) par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et 33% (22 000€) par le Département au titre du Fonds scolaire.

La part résiduelle de financement de la commune , Récupération du FCTVA déduite , devrait être de 15 665€.

Un second dossier a été déposé auprès du département au titre de la résorption des dépôts sauvages pour un dépôt situé dans le périmètre rapproché des champs captants du SIECCAO sur un chemin communal (dit Chemin du Pont aux quinze saules) la commune.

Le devis présenté par le SIECCAO et trop élevé (22 000€) a dû faire l'objet d'une renégociation à la baisse de la part de la commune qui a retenu un de ses prestataires.

Sous réserve d'un investissement (1537,00€) avec la pose d'un aménagement bloquant l'accès au chemin (blocs de pierre), le montant (6860,00€) de l'élimination du dépôt par enlèvement peut être subventionné.

Un dossier a donc été déposé dans ce cadre pour un montant total de 8 397,00€ financé à 40% ; la part résiduelle de la commune étant évaluée à 5 340,00€.

Les dossiers en instruction auprès du département ont chacun fait l'objet de demandes anticipées de démarrage auprès de Madame la Présidente du Département, qui a donné son accord.

Le conseil municipal, à l'unanimité prend acte des 2 « Décisions du Maire » ainsi rapportées.

Création de poste

Le poste de la secrétaire de mairie qui part à la retraite le 31 octobre 2020 ne justifie pas un emploi à temps plein (allègement des circuits administratifs avec l'évolution du numérique, disparition des demandes de cartes d'identité et des passeports, instruction des autorisations d'urbanisme par la Communauté de Communes,...).

Afin d'élargir au maximum le recrutement qui concernera donc un emploi à temps non complet, il est proposé de modifier le tableau des effectifs en fonction du grade et du statut des personnes amenées à postuler.

Il est donc proposé la création de 4 emplois permanents titulaires et 1 emploi permanent non titulaire. :

- 2 postes d'adjoint administratif à temps non complet (1 titulaire, 1 non titulaire)
- 1 poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe à temps non complet
- 1 poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à temps non complet
- 1 poste d'adjoint administratif principal à temps non complet

Le conseil municipal adopte cette modification du tableau des effectifs à l'unanimité.

Commission Communale des Impôts Directs

A chaque renouvellement de mandature, la Direction Générale des Finances Publiques, sollicite le conseil municipal aux fins de lui proposer une liste de 12 commissaires titulaires et de 12 commissaires suppléants dont 6 titulaires et 6 suppléants seront retenus pour participer à cette commission

La liste présentée par Madame le Maire est approuvée par le conseil municipal à l'unanimité.

Madame le Maire informe le conseil municipal que la procédure est identique pour la Commission Intercommunale des Impôts Directs et qu'elle a donc proposé à la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise une liste de personnes de la commune pour siéger à ladite commission intercommunale (4 titulaires, 4 suppléants).

Informations diverses

Le déploiement de la fibre optique est annoncé comme terminé par Val d'Oise Fibre. Les opérateurs commencent leur «démarchage ». La demande de raccordement pour la mairie va être effectuée.

L'assistance du CIG pour la procédure d'Appel d'Offres (marché de plus de 100 000€ pour 10 caméras) est compromise à cause d'une surcharge des services concernés.

Un courrier sera adressé à Madame Péresse concernant la ligne 100.

Séance levée à 22h15